AVIS PRESSANT,

A LA CONVENTION,

PAR UNE VRAIE RÉPUBLICAINE.

MANDATAIRES DU PEUPLE SOUVERAIN,

QUAND les hommes sont divisés d'opinions et d'intérêts dans le temps des révolutions, c'en est fait de la liberté et de l'égalité : l'union des vrais républicains fait leur force, et cimente leur gouvernement. Elle est l'arrêt de mort des tyrans. Quand serez-vous frappés de cette vérité?

Citoyens, la patrie est au bord de l'abyme ; la foudre des despotes de tous les genres est prête à l'embrâser de toutes parts. Je viens vous offrir le seul moyen qui puisse la sauver. Ce moyen est facile, puisqu'il est entre vos mains.

La Convention Nationale est devenue enfin la boîte à Pandore ; est-ce le crime ou la vertu qui doit triompher ? Si c'est le crime, faites couvrir d'un crêpe noir la statue de la France, donnez le signal de la

mort, et terminez nos maux ; si c'est la vertu, faites parler les loix républicaines, faites punir les agitateurs, et terminez nos maux ? Choisissez et terminez nos maux.

Le temps de vous supplanter par une ambition délirante et de briguer les applaudissemens populaires est passé. Il ne s'agit pas de se disputer les talens ; mais la gloire de sauver la patrie, et cette discussion n'est pas un combat à mort entre les citoyens, comme celui que vous présentez tous les jours dans vos séances ; il ne vous reste plus qu'un moment précieux ; sachez en profiter, ou c'en est fait de vous, du peuple et de la France entière. En vain je vous donnerais le nom de législateurs ; sachez le mériter ; sachez encore plus, pour l'imprimer dans toutes les ames, vous pardonner mutuellement vos torts, vos haines, vos dissensions qui vous font soupçonner de conspirations. Rentrez dans vos consciences, et lisez-y les maux incalculables que peut produire la fureur de vos vengeances. Voyez la guerre du dehors infructueuse par la guerre intestine des départemens. Voyez cette masse généreuse de la plus brillante

Jeunesse des Citoyens, voler sur nos frontières, pour y répandre un sang pur et sans tache. Et pour qui, grand Dieu! pour la Patrie seule, et non pour assouvir vos passions et pour remettre un tyran sur le trône.

Mandataires de la République Française, un plus grand dessein me porte vers vous: Oui, tout m'annonce que je réussirai dans mon entreprise. Le salut du peuple, la prospérité de la Patrie, tout doit vous imposer l'obligation de vous réunir. Les aristocrates s'applaudissent de vos divisions. J'ai entendu de mes propres oreilles dans un corridor de spectacle: « Nos affaires vont bien, les coquins de la Convention nationale ne s'entendent plus; notre triomphe est certain ». O Convention! laisse-là ce titre et deviens véritablement le sénat français. Deviens l'égal du premier aréopage du monde. Termine tes débats, tes dissensions scandaleuses, et confonds les malveillans. Lève-toi à la hauteur de tes fonctions; prends toutes les vertus du caractère républicain et des mœurs d'un peuple fier et généreux. Etouffe tout ressentiment particulier et fais place à la félicité publique.

Que cette réunion solemnelle fasse pâlir les tyrans de l'Europe et frémir les agitateurs du dedans. Que cette réconciliation plus durable que celle qui s'est opérée du temps de l'Assemblée législative, extermine les royalistes et releve nos têtes républicaines, pour faire face aux despostes qui nous combattent.

O mes Concitoyens ! que ne puis-je faire passer mon ame toute entière dans la vôtre; vous ne seriez plus assiégés de craintes de toute espèce, de toutes sortes de passions; vous ne sentiriez que le besoin de pardonner, et l'amour de l'intérêt public; vous ne vous occuperiez que de mettre la dernière main à l'édifice de la constitution, et le peuple, qui bénirait votre ouvrage, viendrait par des cris d'allégresse autour de vos séances vous manifester sa gratitude, et vous donner la plus douce récompense de vos travaux fraternels.

Pourriez-vous préférer ses malédictions ? Non, c'est impossible; non, l'égoïsme ne peut vous dominer; non, un intérêt sordide et toujours nuisible à celui qui s'y laisse entraîner, ne peut dégrader vos cœurs prêts à voler au devant les uns des autres pour cette

réunion. O sentimens fraternels! ô nature! ô justice! dons précieux du ciel, descendez au milieu de nos Législateurs ; venez faire disparaître les haînes, les passions, et je reconnaitrai la main de la Providence qui veille depuis si long-temps sur la France.

Lequel des deux côtés abjurera le premier son ressentiment? Est-ce toi, Montagne, qui descendras la première de ton trône despotique? Est-ce toi, Plaine, qui n'as pas à descendre, qui marcheras au devant; où, transportés par un mouvement spontané, les deux partis se confonderont-ils au milieu du Sénat Français?

Montagne, Plaine, Rolandistes, Brissotins, Girondistes, Roberspierrots, Maratistes, disparaissez, épithètes infâmes! disparaissez à jamais, et que les noms de Législateurs, de Frères, vous remplacent pour le bonheur du Peuple, pour la tranquillité sociale et pour le triomphe de la Patrie!

Législateurs, quel exemple de fraternité, les sections de Paris, la Commune et tous les pouvoirs constitués ne vous ont-ils pas donné hier! Ils ne se sont pas contentés

d'avoir veillé à la conservation de vos têtes, mais ils ont encore voulu, par un pacte solemnel avec nos braves volontaires, graver dans tous les cœurs que ces têtes sont absolument inséparables du salut de la Patrie, qu'une réunion sincère de votre part, peut seule opérer. Pourriez-vous balancer, quand la prospérité de la République vous en fait un devoir sacré ?

Et toi, Peuple de Paris, qu'on cherche à calomnier dans l'Univers entier, sache montrer, par une constance soutenue, que si la Révolution est ton ouvrage, le respect des Lois en sera éternellement le soutien; que malgré les malveillans réunis pour opérer entre toi et les Départemens, une rupture qui ferait couler ton sang, tu sauras veiller à la conservation de ses représentans.

OLYMPE DE GOUGES.

Nota. Je joins à cet imprimé celui que j'ai publié, lorsque je me suis proposée pour défenseur officieux du dernier roi des Français; ce qui m'a attiré une persécution peu commune, et qui sera un jour un titre de gloire pour moi; que ceux qui m'ont poursuivie et me poursuivent encore pour ces

écrits, et qui se disent patriotes et républicains, et à qui ces vertus sont étrangères, apprennent enfin à les connaître dans ces ouvrages qu'ils appellent royalistes.

CITOYEN PRÉSIDENT,

L'Univers a les yeux fixés sur le procès du premier et du dernier roi des Français. Je m'empresse de faire passer à la Convention nationale les lettres originales qui m'ont été écrites par les sieurs Brissac et Laporte. J'y joins cinq cens exemplaires de mon *compte rendu*.

Citoyen président, un intérêt plus grand m'occupe aujourd'hui; celui de la gloire de mon pays. Je m'offre, après le courageux Malesherbes, pour être le défenseur de Louis. Laissons mon sexe à part; l'héroïsme et la générosité sont aussi le partage des femmes, et la révolution en offre plus d'un exemple. Je suis franche et loyale républicaine, sans tache et sans reproche; personne n'en doute, pas même ceux qui feignent de méconnaître mes vertus civiques; je puis donc me charger de cette cause.

Je crois Louis fautif, comme roi; mais dépouillé de ce titre proscrit, il cesse d'être

coupable aux yeux de la république. Ses ancêtres avaient comblé la mesure des maux de la France; malheureusement pour lui la coupe s'est brisée dans ses mains, et tous les éclats ont réjailli sur sa tête. Je pourrais ajouter que sans la perversité de sa cour, il eût été peut-être un roi vertueux. Il suffit de déclarer qu'il détesta les grands; qu'il sut les forcer à payer leurs dettes, et qu'il fut le seul de nos tyrans qui n'eut point de courtisannes, et qui eut des mœurs primitives. Il fut faible, il fut trompé; il nous a trompés, il s'est trompé lui-même; voilà en deux mots son procès.

Citoyen président, je ne déduirai point ici les raisons que j'ai à alléguer pour sa défense. Je ne desire que d'être admise par la Convention et par Louis Capet, à seconder un vieillard de près de quatre-vingt années, dans une fonction pénible, qui me paraît digne de toute la force et de tout le courage d'un âge verd. Sans doute, je ne serais point entrée en lice avec un tel défenseur, si la cruauté aussi froide qu'égoïste du sieur Target n'avait enflammé mon héroïsme et ma sensibilité. Je puis mourir actuellement;

une de mes pièces républicaines est au moment de sa représentation. Si je suis privée du jour de cette époque, peut-être glorieuse pour moi, et qu'après ma mort, il règne encore des lois, on bénira ma mémoire; et mes assassins détrompés répandront quelques larmes sur ma tombe. Mon zèle pourra paraître suspect à Louis Capet; ses infâmes courtisans n'ont sans doute pas manqué de me peindre dans son esprit comme une Cannibale altérée de sang; mais qu'il est beau de détromper ainsi l'homme malheureux !

Qu'il me soit permis d'ouvrir à la Convention nationale, une opinion qui m'a paru digne de toute son attention.

Louis le dernier est-il plus dangereux à la république que ses frères, que son fils ? Ses frères sont encore coalisés avec les puissances étrangères, et ne travaillent actuellement que pour eux-mêmes. Le fils de Louis Capet est innocent, et il survivra à son père. Que de siècles de divisions et de partis les prétendans ne peuvent-ils pas enfanter ? Les Anglais occupent dans l'histoire une place bien différente de celle des Romains : les Anglais se sont déshonorés

aux yeux de la postérité par le supplice de Charles Ier ; les Romains se sont immortalisés par l'exil de Tarquin. Mais les vrais républicains eurent toujours des maximes bien plus élevées que celles des esclaves. Il ne suffit pas de faire tomber la tête d'un roi pour le tuer ; il vit encore long-temps après sa mort ; mais il est mort véritablement, quand il survit à sa chûte. Je m'arrête ici, pour laisser faire, à la Convention nationale, toutes les réflexions que présentent celles que je viens de lui soumettre.

Et vous, mes concitoyens, je vous soumets aussi quelques observations. Abjurons un juste ressentiment, pour nous souvenir que la clémence honore toujours les vainqueurs. Il est à présumer que la Convention nationale, dans sa sagesse, ne fera exécuter l'arrêt de mort, si toutefois elle est réduite à le prononcer contre Louis Capet, qu'après l'avoir préalablement fait sanctionner par les quatre-vingt-trois départemens et par nos armées, ainsi qu'elle l'a décrété par la nouvelle constitution. Cette sanction lui paraîtra d'autant plus indispensable, que Paris n'est qu'un très-petit fragment de la

république française. On voudrait forcer, dit-on, tous les membres de la Convention à voter par l'appel nominal pour l'arrêt de mort du coupable ; mais s'il me faut prononcer, d'après mon âme, j'opine qu'aucun vrai républicain ne votera pour sa mort, et que la majorité sera pour son exil.

Le plus grand des crimes de Louis Capet fut, convenez-en, de naître roi dans un tems où la philosophie préparait en silence les fondemens de la république. Nous avons aboli la royauté. Peuple, trône, il a tout perdu. Soyons assez grands pour lui sauver la vie. S'il eût été vainqueur, peut-être serions-nous tous royalistes : tant les hommes sont subjugués par les circonstances ! En le détrônant, nous avons brisé tous les sceptres du monde : la souveraineté du peuple a repris ses droits, et nous ne devons pas le punir de l'ignorance de nos ancêtres et des crimes des siens. Si, comme roi, il a cherché, par la perfidie de ses pareils, à conserver ses prérogatives, qui ont été alternativement la source des guerres intestines et des caprices des hommes, il a fait son métier. Soyons républicains, en exilant

Louis Capet, et que tous les potentats frémissent! Quel peuple, après cet acte d'héroïsme, osera s'armer pour la défense des tyrans, contre une nation qui sait vaincre et pardonner?

OLYMPE DE GOUGES.

N. B. Quels forfaits la calomnie n'invente pas pour diffamer les ames sans tache et sans reproches! Le citoyen Feydel m'a appris qu'un homme, qu'il n'a point voulu me nommer, lui avait dit m'avoir vue avec un individu compris dans la fabrication des faux assignats. J'interpelle ce citoyen de me nommer cet homme, car je suis trop ennemie du crime, et mes connaissances ne sont pas assez nombreuses pour pouvoir les suspecter; mais dans les circonstances où nous nous trouvons, je ne saurai trop mettre au jour les tentatives qu'on fait pour flétrir ma réputation: on m'a dit déja fille de Louis XV. Il n'y a point de contes, d'absurdités qu'on ait enfantés à mon sujet; jusqu'à ma vie privée! ......

Les prudes, c'est-à-dire les intrigantes à trente-six aventures, m'ont donné des amoureux dane l'Assemblée Constituante, Législative, et jusqu'à la Convention. Certes, je peux avoir fait quelques conquêtes; mais, je déclare qu'aucun législateur n'a fait la mienne; c'est sans me parer d'une fausse vertu, que je crois pouvoir en convenir hautement, je ne vois pas qu'il y ait d'homme digne de moi: cet aveu, aussi fier que simple, et une grande vérité. Ce n'est point contre ma prétendue naissance, ni les amans qu'on me donne, que je récrie; mais je demande au citoyen Feydel de me faire connaître, en vrai Républicain, l'homme qui dit m'avoir vu avec un faiseur de faux assignats. Ce n'est pas pour moi que je somme de s'expliquer, sous le point d'honneur; mais pour les intérêts seuls de la société et de la République.

UNION, COURAGE, SURVEILLANCE, *et la République est sauvée.*

CONVENTION, tu te montres, et l'esprit de parti s'évanouit. Paris, tu te lèves, et les conspirateurs se cachent. Commune, Sections, Citoyens, le crime veille, veillez aussi. Les agitateurs guettent le moment du sommeil ; que votre paupière ne se ferme que lorsque la Républiqne ne sera plus en danger. Que tous les citoyens soient armés jour et nuit, et qu'au lieu de monter la garde de quinze jours en quinze jours, ils la montent de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures. La moindre négligence peut perdre la chose publique. Les jours de fête, sur-tout, sont des jours de galas pour les agitateurs ; ils savent que ce sont les jours que le peuple abandonne ses travaux pour se délasser par une gaîté franche et pure ; c'est dans ces momens de délassemens que les conspirateurs distillent à loisir, au milieu de ces plaisirs, le poison du crime.

Maire de Paris, Général de la Garde nationale, il ne vous suffit pas d'avoir confondu la haine et l'envie par une surveillance active, qui a sauvé Paris deux fois depuis quinze jours. Mais vous aurez peut-être encore besoin de redoubler de courage pour que vos noms passent à la postérité. Les derniers efforts de l'aristocratie et du parti Philippe vont jouer de leur reste ;

que les coups qu'ils veulent porter à la République ne tombent que sur leur odieuse machination.

Convention, Commune, Sections, Maire, Général de Paris, et tous les Pouvoirs constitués, êtes-vous vraiment Républicains ? Si vous l'êtes, vous devez sentir les grandes mesures qu'il vous reste à prendre; ces mesures sont violentes, je les avais moi-même désapprouvées; mais les circonstances m'ont appris à changer d'opinions.

Les Bourbons entretiennent le feu de la discorde. Philippe, sur-tout, sert de point de ralliement aux conspirateurs. Il peut être innocent, mais il devient coupable aux yeux de la République, quand il est pour elle un objet d'inquiétude; qu'il aille vivre quelques années dans les États réunis de l'Amérique, revêtu de la protection de la République Française, il ne peut qu'y vivre heureux et tranquille. Le temps fera le reste. Mais je crois le servir en lui donnant ce conseil. Je pourrai lui reprocher, à justes titres, pourquoi, s'il était bon citoyen, a-t-il fait passer la majeure partie de sa fortune chez l'étranger ? Et pourquoi a-t-il si peu de confiance au gouvernement français ? Aurait-il voulu, par cette précaution, jouer le tout pour le tout, en mettant ses projets dans la plus grande évidence ? Et n'est-il pas visible qu'il s'est dit : « Si je suis roi, » régent ou dictateur, je serai assez puis- » sant, assez riche en France ; si j'échoue

» dans mon projet, j'ai ma fortune assurée
» ailleurs. » Si cette conduite n'est pas criminelle, elle est du moins bien étrange et bien suspecte à la République. Je vais dire à Philippe de plus grandes vérités : puissai-je sauver mon pays avant ma mort, et je pardonnerai à mes assassins.

Citoyens, vous m'avez vue respecter les lois de mon pays, et défendre une constitution, chef-d'œuvre de l'esprit humain, qui ne pouvait se soutenir tant la fausseté du chef et de ses agens l'avait défigurée. J'ai vu avec douleur le renversement de cette constitution. Je vous l'avoue, j'ai reconnu, pour ma consolation, que ce n'était qu'un beau rêve, et que les rois n'agissaient jamais pour les intérêts des peuples ; dès mon plus bas âge j'avais senti cette vérité, ce chef-d'œuvre constitutionnel m'avait fasciné les yeux. Ce contrat social était fait pour un peuple de frères. J'avais pensé que de lui à la République il n'y avait qu'un pas. J'ai retrouvé mes vrais principes dans ce gouvernement : la mort, je le jure, ou je le défendrai.

Apprenez donc, citoyens, à sentir ces vertus républicaines, les demi-mesures sont toujours nuisibles. Aux grands maux, les grandes opérations ; quand le mal est contagieux, il faut couper jusqu'aux racines, l'arbre qui couvre de ses rameaux empoisonnés une terre libre.

L'éloignement des Bourbons du territoire

948

de la République va rompre tous les fils de discorde et de conspiration. Les factieux et les tyrans se servent par des chemins opposés et par des intérêts divers ; Philippe hors de notre territoire, étonne, épouvante les puissances étrangères. C'est alors que vous verrez le courage de nos volontaires se ranimer, nos généraux aller droit à l'ennemi, et l'indépendance de notre République, reconnue par l'Europe entière ; c'est alors que vous verrez insensiblement les peuples de l'Univers régénérés, les fugitifs des autres nations nous rapporter l'argent que les émigrés ont porté dans leurs pays. Pourriez-vous balancer et retenir trois ou quatre familles des Bourbons ; sous le prétexte spécieux de leurs esclaves, leurs dépenses enrichissent, disent-ils, la République. Loin de nous ces vils intérêts particuliers ; la fortune publique nous en fait une loi.

Citoyens, les Bourbons, loin de nos bords, produiront l'effet du soleil devant les nuages ; l'orage, la tempête, tout se dissipera, et des jours sereins viendront éclairer la République.

Je voudrais pouvoir donner un plus grand dévéloppement à mes observations ; mais malade, et poursuivie par des assassins, j'ai jeté à la hâte mes idées sur le papier, sans les revoir. Rien ne m'arrête, quand il s'agit de sauver mon pays, et jusqu'à mon dernier soupir je lui consacrerai tous mes momens.

OLYMPE DE GOUGES.